

Produit 5170 B
 Date de Révision 20/03/2019
 Révision 2



Fiche de Données de Sécurité (FDS)

RUBRIQUE 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ/L'ENTREPRISE

1.1 Identificateur de Produit

Nom du Produit 5170 B
Synonymes, Noms de Négociation Aucune information disponible.

1.2 Utilisations Identifiées Pertinentes de la Substance ou du Mélange et Utilisations Déconseillées

Utilisations Identifiées Composant de polyuréthane.
Utilisations Déconseillées Tout autre usage.

1.3 Renseignements Concernant le Fournisseur de la Fiche de Données de Sécurité

Fournisseur Renishaw plc
 Brooms Road
 Stone Business Park
 Stone, Staffordshire
 ST15 0SH
 Royaume-Uni
 +44 (0) 1785 285000 (pendant les heures de bureau au Royaume-Uni de 09h00 à 17h00 UTC).
Personne à Contacter msds@renishaw.com

1.4 Numéros Téléphoniques d'Urgence

Numéros Téléphoniques d'Urgence 112 / 15 ou numéro d'urgence local.

RUBRIQUE 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

2.1 Classification de la Substance ou du Mélange

Classification (EC 1272/2008)
 Dangers Physiques et Chimiques Non classifié.
 Santé Humaine Acute Tox 4 - H302, Skin. Sens 1 - H317
 Environnement Aquatic Chronic 2 - H411

2.2 Éléments d'Étiquetage

Contient 1,3-Benzènediamine, 4-méthyl-2,6-bis (méthylthio) (DMTDA)
 1,3-Benzènediamine, 2-méthyl-4,6-bis (méthylthio) (DMTDA)

Étiquetage Conformément au Règlement (CE) n° 1272/2008



Mention d'Avertissement Avertissement

Mentions de Danger H302 Nocif en cas d'ingestion.
 H317 Peut provoquer une allergie cutanée.
 H411 Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Conseils de Prudence **Prévention**
 P261 Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P273 Éviter le rejet dans l'environnement.
 P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de

protection des yeux/du visage

Réponse

P301 + P312 EN CAS D'INGESTION: Appeler un CENTRE ANTIPOISON/un médecin en cas de malaise.

P302 + P352 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: Laver abondamment à l'eau.

P333 + P313 En cas d'irritation ou d'éruption cutanée: consulter un médecin.

2.3 Autres Dangers

Aucun(e) connu(e)

RUBRIQUE 3: COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS**3.1 Substance**

Pas applicable.

3.2 Mélanges

Prénom	Identificateur de Produit	Reg. EU 1272/2008	%
1,3-Benzènediamine, 4-méthyl-2,6-bis (méthylthio) (DMTDA)	CAS-No.: 102093-68-5 EC No.:	Acute Tox 4 - H302, Skin. Sens 1 - H317, Aquatic Chronic 2 - H411	30-60%
1,3-Benzènediamine, 2-méthyl-4,6-bis (méthylthio) (DMTDA)	CAS-No.: 104983-85-9 EC No.:	Acute Tox 4 - H302, Skin. Sens 1 - H317, Aquatic Chronic 2 - H411	10-30%

Le Texte Complet de Toutes les Mentions de Danger Est Disponible Dans la Section 16.

Commentaires sur la Composition Les données présentées sont conformes aux dernières directives CE.**RUBRIQUE 4: PREMIERS SECOURS****4.1 Description des Premiers Secours****Informations Générales**

Fournir les premiers soins, du repos, de la chaleur et de l'air frais. En règle générale, en cas de doute ou si les symptômes persistent, contacter obligatoirement un médecin. Obtenir une assistance médicale pour toutes brûlures ou lésions oculaires, indépendamment du degré de gravité apparent. Le personnel des premiers secours doit être conscient des risques qu'eux-mêmes encourent durant le sauvetage.

Inhalation

Si ce produit était inhalé et si des symptômes se produisaient, déplacer la personne exposée à l'air frais immédiatement. Si nécessaire, nettoyer les voies respiratoires. En cas d'arrêt respiratoire pratiquer la respiration artificielle, et consulter un médecin immédiatement. Si la respiration est difficile, donner de l'oxygène.

Ingestion

En cas d'ingestion, consulter immédiatement un médecin et lui montrer l'étiquette ou le récipient contenant le produit. Rincer immédiatement la bouche et donner de l'air frais. En cas de vomissements, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons, et ne soit pas avalé. Garder les voies respiratoires dégagées. Fournir de l'air frais, de la chaleur et du repos, de préférence dans une position assise confortable. Faire vomir seulement sous la direction du personnel médical et que la personne soit consciente.. Ne jamais administrer quoi que ce soit par voie orale à une personne inconsciente.

Contact Cutané

Retirer la victime de la source de contamination. Retirer les vêtements contaminés. En cas de contact avec la peau, laver immédiatement à l'eau savonneuse. En cas de réaction allergique, consulter un médecin. Consulter immédiatement un médecin si les symptômes persistent après le nettoyage.

Contact Oculaire

Ne pas frotter les yeux. Éviter de contaminer un œil intact. Rincer immédiatement les yeux à grande eau pendant au moins 15 minutes, en soulevant occasionnellement les paupières supérieure et inférieure. Enlever les lentilles de contact le cas échéant et si l'opération s'avère facile. Obtenir une assistance médicale immédiate.

4.2 Principaux Symptômes et Effets, Aigus et Différés**Informations Générales**

La sévérité des symptômes décrits peut varier en fonction de la concentration et de la durée d'exposition

Inhalation

Une inhalation peut causer une irritation respiratoire.

Ingestion

Nocif en cas d'ingestion.

Contact Cutané

Entraîne des irritations de la peau. Susceptible d'entraîner une réaction allergique cutanée.

Contact Oculaire

Peut causer irritation, rougeur et larmoiement.

4.3 Indication des Éventuels Soins Médicaux Immédiats et Traitements Particuliers Nécessaires

Notes pour le Médecin Traiter selon les symptômes.

RUBRIQUE 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE**5.1 Moyens d'Extinction**

Moyens d'Extinction Utiliser des méthodes d'extinction adaptées aux conditions locales et environnantes. Utiliser des poudres sèches chimiques, du CO₂, des pulvérisateurs d'eau (brume) ou de la mousse.

Moyens d'Extinction Inappropriés Ne pas utiliser de jet d'eau à haute pression comme extincteur, car cela propagera l'incendie.

5.2 Dangers Particuliers Résultant de la Substance ou du Mélange

Produits de Combustion Dangereux Les produits combustibles sont susceptibles de contenir : du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, des oxydes d'azote, des oxydes de soufre. 1-butène.

Risques Particuliers d'Incendie et d'Explosion Pas de risques d'incendie ou d'explosion inhabituels rapportés.

Dangers Spécifiques Les sols peuvent devenir glissants, éviter les chutes.

5.3 Conseils aux Pompiers

Techniques Spéciales de Lutte Contre L'incendie Si possible, combattre le feu à partir d'un emplacement protégé. Ventiler les espaces fermés avant d'y entrer.
Se positionner contre le vent pour éviter les fumées. Évitez de respirer les vapeurs d'incendie. Les récipients à proximité du feu doivent être enlevés immédiatement ou refroidis à l'eau si possible.
Prenez des mesures pour éviter le déversement des produits ou produits chimiques dans les rivières ou les égouts en raison des rejets d'eau causés par la lutte contre l'incendie.

Équipement de Protection pour les Pompiers Les pompiers doivent porter un équipement de protection adapté et un appareil respiratoire isolant avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour les pompiers (y compris les casques, les bottes protectrices et les gants), conformément à la norme européenne EN 469, fourniront un niveau basique de protection pour les incidents chimiques.

RUBRIQUE 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE**6.1 Précautions Individuelles, Équipement de Protection et Mesures d'Urgence**

Précautions Individuelles Porter des vêtements protecteurs tels que décrits dans la Rubrique 8 de cette fiche de données de sécurité. Éliminer toutes les sources d'ignition. Éviter l'inhalation de vapeurs et le contact avec la peau et les yeux. Fournir une ventilation adaptée. En cas de ventilation inadéquate, utiliser une protection respiratoire.
Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Bien lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas toucher ou marcher sur un déversement de substance. Empêcher le personnel non nécessaire et non équipé de protection de pénétrer dans la zone. Éviter toute exposition prolongée ou répétée.

Pour Les Secouristes Suivre les conseils de manipulation de sûreté et d'équipement de protection personnelle pour une utilisation normale du produit.

6.2 Précautions pour la Protection de l'Environnement

Précautions pour la Protection de l'Environnement Ne pas déverser dans les égouts ni les canalisations d'eau. Ne pas répandre sur le sol. En cas de déversement accidentel dans les canalisations d'eau, alerter IMMÉDIATEMENT l'Agence environnementale ou les autorités compétentes.

6.3 Méthodes et Matériel de Confinement et de Nettoyage

Méthodes et Matériaux de Confinement et de Nettoyage Arrêter les fuites lorsque cela ne présente pas de risques. Porter un respirateur si la ventilation n'est pas adéquate. Éliminer toutes les sources d'ignition. Ventiler et évacuer la zone. Porter l'équipement de protection nécessaire. NE PAS toucher le produit déversé ! Recouvrir les canalisations. Absorber les déversements avec un matériau absorbant non combustible, le sable. Dans le cas d'un déversement à grande échelle, bâtir une digue de sable autour de la zone pour arrêter la propagation des déversements. Ramasser à la pelle, puis déposer dans un baril ouvert.
Après récupération du liquide renversé, le récipient ne doit pas être refermé hermétiquement. Entreposer le récipient dans une zone ventilée et sécurisée. Toujours

s'assurer que les déchets et matériaux contaminés soient collectés et enlevés de la zone de travail le plus vite possible dans un récipient convenablement étiqueté. Se laver soigneusement après avoir géré un déversement.

6.4 Référence à d'Autres Rubriques

Référence à d'Autres Rubriques

Voir la rubrique 1 pour les contacts d'urgence. Pour la protection personnelle, voir la rubrique 8. Pour l'élimination des déchets, voir la rubrique 13.

RUBRIQUE 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

7.1 Manipulation

Manipulation

Utiliser une protection personnelle appropriée en manipulant ce produit (voir la section 8). Fournir une bonne ventilation. Portez un respirateur adapté quand la ventilation est inappropriée. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles et des flammes nues. L'électricité statique et la formation d'étincelles doivent être évitées. Ne pas manger, boire ou fumer lors de l'utilisation du produit. Éviter l'inhalation de vapeurs. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Ne pas utiliser de lentilles de contact. Lire et suivre les recommandations du fabricant. Ne pas mélanger avec d'autres produits chimiques.

7.2 Stockage

Précautions de Stockage

À conserver sous clé et hors de portée des enfants. Tenir à l'écart de la chaleur, des étincelles, de la lumière directe du soleil et des flammes nues. Entreposer dans le contenant d'origine, bien fermé, dans un endroit sec, frais, et bien aéré. Tenir loin des matériaux incompatibles (voir section 10).

Classe de Stockage

Stockage de produits chimiques.

7.3 Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

Utilisation(s) Finale(s) Particulière(s)

Les utilisations identifiées pour ce produit sont détaillées à la Rubrique 1.

Description de L'utilisation

Respecter les consignes d'utilisation Remettre et serrer le bouchon après utilisation.

RUBRIQUE 8: CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

8.1 Valeurs Limites d'Exposition

Commentaires sur les Ingrédients

Aucune limite d'exposition sur le lieu de travail n'est.

8.2 Contrôles d'Exposition

Équipement de Protection



Contrôles Techniques Appropriés

$\leq -20\text{ }^{\circ}\text{C}$ (c.c.). Utiliser des enceintes de traitement, une ventilation locale par aspiration ou d'autres contrôles techniques pour maintenir l'exposition des travailleurs aux contaminants atmosphériques en deçà des limites recommandées ou réglementaires.

Protection Respiratoire

Lorsque l'évaluation des risques montre que les respirateurs purificateurs d'air sont appropriés, un appareil respiratoire complet conforme à EN143 devrait être utilisé et des cartouches respiratoires appropriées comme une sauvegarde pour les contrôles techniques. Recommandé: Respirateur avec filtre combiné pour vapeur organique / particulaire (EN 141). Consultez le fabricant pour obtenir des conseils spécifiques.

Si l'appareil respiratoire est le seul moyen de protection, utiliser un respirateur à adduction d'air pur avec masque couvrant tout le visage. Utiliser des respirateurs et des composants testés et approuvés par les normes gouvernementales adaptées comme CEN (UE).

Protection des Mains

La sélection du matériau des gants dépend de la prise en compte des durées de pénétration, des taux de diffusion et de dégradation et de la concentration propre au lieu de travail. Lorsqu'un contact manuel est susceptible de se produire, le port de gants approuvés par les

	normes concernées (ex : Europe : EN374) est recommandé. Les gants doivent être inspectés avant utilisation.
	Utilisez des gants appropriés résistant aux solvants organiques s'il existe un risque de contact avec la peau. Matériau suggéré : Caoutchouc nitrile. Consulter le fabricant pour un avis spécifique.
	Utiliser une technique de retrait des gants adaptée (sans toucher la surface externe du gant) pour éviter tout contact de la peau avec ce produit. Jeter les gants contaminés après usage conformément aux lois applicables et aux bonnes pratiques de laboratoire.
Protection des Yeux Visage	Porter des lunettes de sécurité ou un masque facial pour éviter toute possibilité de contact avec les yeux. Utiliser un équipement de protection testé et approuvé conformément aux normes gouvernementales appropriées telles que la norme « EN 166 » (UE).
Autre Protection	Porter des vêtements adaptés pour éviter toute possibilité de contact avec la peau. Sélectionnez des vêtements de protection appropriés basés sur des données de résistance chimique et une évaluation du potentiel d'exposition local. L'équipement de protection individuelle du corps doit être choisi en fonction de la tâche à accomplir et des risques associés et doit être approuvé par un spécialiste avant de remettre ce produit. Les vêtements sélectionnés doivent être conformes à la norme européenne EN 943.
Mesures d'Hygiène	Rincer immédiatement en cas de contamination de la peau. Manipuler conformément aux bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. NE FUMEZ PAS PAS DANS LA ZONE DE TRAVAIL! Se laver les mains à la fin de chaque quart de travail et avant de manger, de fumer et d'utiliser les toilettes.
Conditions de Traitement	Utiliser uniquement selon les instructions. Gardez le contenant hermétiquement fermé entre les utilisations. Vérifier que des systèmes de rinçage des yeux soient disponibles à proximité sur le lieu de travail.

RUBRIQUE 9: PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 Informations Générales

Aspect	Liquide.
Couleur	Ambre.
Odeur	Aucune information disponible.
Seuil Olfactif - Inférieur	Aucune information disponible.
Seuil olfactif - Supérieur	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Concentrée	Aucune information disponible.
Valeur Ph, Solution Diluée	Aucune information disponible.
Point de Fusion/Point de Congélation	Aucune information disponible.
Point Initial d'Ébullition et Intervalle d'Ébullition	340.00 °C
Point d'Éclair	167.00 °C
Taux d'Évaporation	Aucune information disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Inférieur(%)	Aucune information disponible.
Limite d'Inflammabilité - Supérieure(%)	Aucune information disponible.
Pression de Vapeur	Aucune information disponible.
Densité de Vapeur (air=1)	Aucune information disponible.
Densité Relative	1.23g/cm ³ @ 20.00 °C
Masse Volumique	Aucune information disponible.
Solubilité(s)	Aucune information disponible.
Température de Décomposition	Aucune information disponible.

Coefficient de Partage n-Octanol/Eau Aucune information disponible.

Température d'Auto-Inflammabilité (°C) Aucune information disponible.

Viscosité Aucune information disponible.

Propriétés Explosives Non classé comme explosif.

Propriétés Comburantes Aucune information disponible.

9.2 Autres Informations

Poids Moléculaire Aucune information disponible.

Composé Organique Volatile Aucune information disponible.

Autres Informations Aucune note.

RUBRIQUE 10: STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Réactivité Réactif avec les isocyanates.

10.2 Stabilité Chimique

Stabilité Instable

10.3 Possibilité de Réactions Dangereuses

Réactions Dangereuses Aucune information disponible.

Polymérisation Dangereuse Une polymérisation dangereuse n'est pas censée se produire dans des conditions de températures et de pression normales. Peut initier la polymérisation des isocyanates.

Polymérisation Description Inconnu.

10.4 Conditions à Éviter

Conditions à Éviter Éviter tout contact avec des oxydants forts. Protège contre l'humidité.

10.5 Matières Incompatibles

Matières Incompatibles Tenir hors de portée des agents oxydants forts, acides forts et agents caustiques forts.

10.6 Produits de Décomposition Dangereux

Produits de Décomposition Dangereux Des produits de combustion peuvent inclure : du monoxyde de carbone, du dioxyde de carbone, oxydes d'azote, oxydes de soufre, 1-butène.

RUBRIQUE 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

11.1 Informations sur les Effets Toxicologiques

Informations sur les Effets Toxicologiques Pas d'informations toxicologiques pour le produit fini général.

Toxicité Aiguë (Oral LD50) 4-méthyl-2,6-bis (méthylthio) -1,3:> 1515 mg/kg, Rat.

Toxicité Aiguë (Dermique LD50) 4-méthyl-2,6-bis (méthylthio) -1,3:> 2000 mg/kg, Lapin.

Toxicité Aiguë (Inhalation LD50) Aucune information disponible.

Lésions Oculaires Graves/Irritation Oculaire Peut provoquer des irritations oculaires temporaires.

Corrosion Cutanée/Irritation Cutanée Aucune information disponible.

Sensibilisation Respiratoire Aucune information disponible.

Sensibilisation Cutanée Le produit est classé comme un danger pour la sensibilisation de la peau.

Mutagénicité Sur Les Cellules Germinales	Aucune information disponible.
Cancérogénicité	Aucune information disponible.
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Unique :	
STOT - Exposition unique	Aucune information disponible.
Toxicité Spécifique pour Certains Organes Cibles - Exposition Répétée :	
STOT - Exposition répétée	Aucune information disponible.
Inhalation	Une inhalation peut causer une irritation respiratoire.
Ingestion	Nocif en cas d'ingestion.
Contact Cutané	Entraîne des irritations de la peau. Susceptible d'entraîner une réaction allergique cutanée.
Contact Oculaire	Peut causer irritation, rougeur et larmolement.
Gestion des Déchets	Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit. Ne pas déverser dans les égouts ni les canalisations d'eau.
Voies de Pénétration	Aucune information disponible.
Organes Cibles	Les yeux, la peau, le système digestif, les voies respiratoires.
Danger par Aspiration	Aucune information disponible.
Reproductive Toxicity	Aucune information disponible.

RUBRIQUE 12: INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

12.1 Toxicité

Toxicité Aiguë - Poisson	4-méthyl-2,6-bis (méthylthio) -1,3-benzènediamine (<4 %) CL50: 7,3 mg/l, (96 h) de truite arc-en-ciel.
Toxicité Aiguë - Invertébrés Aquatiques	4-méthyl-2,6-bis (méthylthio) -1,3-benzènediamine (<4 %) CE50 : 0,9 mg/l, (48 h) Daphnie.
Toxicité Aiguë - Plantes Aquatiques	4-méthyl-2,6-bis (méthylthio) -1,3-benzènediamine (<4 %) CE50 : 7,6 mg/l, (72 h) Algues.
Toxicité Aiguë - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Poisson	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Invertébrés Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Plantes Aquatiques	Aucune information disponible.
Toxicité Chronique - Micro-organisme	Aucune information disponible.
Écotoxicité	Le produit contient une substance toxique pour les organismes aquatiques avec des effets à long terme.
Eco Toxicologiques Informations	Le produit contient une substance toxique pour les organismes aquatiques, et dont les effets à long terme peuvent être néfastes pour les environnements aquatiques.

12.2 Persistance et Dégradabilité

Dégradabilité	Le produit n'est pas biodégradable en l'état.
Demande Biologique en Oxygène	Aucune information disponible.
Demande Chimique en Oxygène	Aucune information disponible.

12.3 Potentiel de Bioaccumulation

Potentiel de Bioaccumulation	Aucune donnée disponible sur la bioaccumulation.
Facteur Bioaccumulation	Aucune information disponible.
Coefficient de Partage n-Octanol/Eau	Aucune information disponible.

12.4 Mobilité

Mobilité	Aucune information disponible.
-----------------	--------------------------------

12.5 Résultats des Évaluations PBT et vPvB

Résultats des Évaluations PBT et	Aucune information disponible.
---	--------------------------------

vPvB

12.6 Autres Effets Néfastes

Autres Effets Néfastes

Aucune information disponible.

RUBRIQUE 13: CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Gestion des Déchets

Lors de la manipulation de déchets, observer les précautions de sûreté concernant la manipulation du produit.
Ne pas déverser dans les égouts ni les canalisations d'eau.

13.1 Méthodes de Traitement des Déchets

Méthodes d'Élimination

Éliminer conformément aux réglementations nationales et locales relatives aux déchets spéciaux par l'intermédiaire d'un entrepreneur agréé.

RUBRIQUE 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT**14.1 Numéro ONU**

Numéro ONU (ADR)	UN3082
Numéro ONU (IMDG)	UN3082
Numéro ONU (IATA)	UN3082

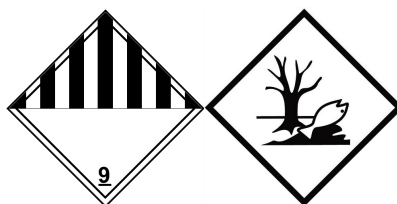
14.2 Nom d'Expédition des Nations Unies

ADR Nom d'Expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (1,3-Benzenediamine, 4-methyl-2,6-bis(methylthio) (DMTDA))
IMDG Nom d'Expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID, N.O.S. (1,3-Benzenediamine, 4-methyl-2,6-bis(methylthio) (DMTDA))
IATA Nom d'Expédition	ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, LIQUID N.O.S. (1,3-Benzenediamine, 4-methyl-2,6-bis(methylthio) (DMTDA))

14.3 Classe(s) de Danger pour le Transport

ADR Classe	9
IMDG Classe	9
IATA Classe	9

Étiquettes de Transport

**14.4 Groupe d'Emballage**

ADR/RID/ADN Groupe d'Emballage	III
IMDG Groupe d'Emballage	III
IATA Groupe d'Emballage	III

14.5 Dangers pour L'environnement

ADR	Oui
IMDG	Oui
IATA	Oui

14.6 Précautions Particulières à Prendre par L'utilisateur

EMS	F-A, S-F
Code d'Action Urgente	A97 A158 A197
Numéro d'Identification du Danger (ADR)	90
Code de Restriction du Tunnel	(E)

14.7 Transport en Vrac Conformément à l'annexe II de la Convention Marpol106 et au Recueil IBC

RUBRIQUE 15: INFORMATIONS RELATIVES À LA RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementations/Législation Particulières à la Substance ou au Mélange en Matière de Sécurité, de Santé et d'Environnement

Législation Européenne	Règlementation (CE) n° 1272/2008 du Parlement européen et du Conseil du 16 décembre 2008 sur la classification, l'étiquetage et l'emballage des substances et des mélanges, modifiant et rejetant les Directives 67/548/EEC et 199/45/EC, et modifiant la Règlementation (CE) n° 1907/2006 avec des modifications. Le format de la Fiche de données de sécurité du système international harmonisé des Nations Unies (Annexe IV) est appliqué en tant que l'Annexe II de REACH n°453/2010 du 20 mai 2010 modifiant la réglementation (CE) n°1907/2006.
Code de Pratique Approuvé	Note sur la directive concernant les limites d'exposition sur le lieu de travail EH40/2005. Limites d'exposition professionnelle à l'exposition professionnelle aux agents chimiques en France, ED 984, INRS, Paris, 2012.
Évaluation de la Sécurité Chimique	Aucune évaluation sur la sécurité chimique n'a été réalisée.

RUBRIQUE 16: AUTRES INFORMATIONS

Informations Générales	La fiche de données de sécurité est conforme à la Règlementation Reach (CE) n° 453/2010.
Commentaires de Révision	[1]Informations mises à jour - traductions Françaises uniquement. Il s'agit d'un deuxième numéro.
Date de Révision	20/03/2019
Révision	2
Fiche de Données de Sécurité Statut	Approuvé

Mentions de Danger en Pleine

H302	Nocif en cas d'ingestion.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H411	Toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

Avertissement

Ces informations concernent uniquement le document spécifiquement désigné et peuvent ne pas être valides pour des documents utilisés en combinaison avec d'autres documents ou dans tout procédé. Ces informations sont, à la connaissance de la société, justes et fiables à la date indiquée. Cependant, aucune garantie ou déclaration n'est donnée quant à leur justesse, leur fiabilité ou leur exhaustivité. Il est de la responsabilité de l'utilisateur de vérifier la convenance de ces informations à son propre usage particulier.